

Publié le 26 janvier 2018

3 Sem s'engagent pour l'essor des ENR en Île-de-France

Les Sem Énergies Posit'if, SDESM Énergies et SIP'EnR ont signé le 17 janvier une convention de partenariat en faveur de l'essor des énergies renouvelables en Île-de-France.



Le partenariat, scellé par une convention de partenariat signée par les 3 Sem avec l'association [Énergie partagée](#), leur permettra de mutualiser leurs compétences dans le but d'accompagner des projets menés par des citoyens et des collectivités locales.

Les acteurs s'engagent ainsi à « *promouvoir l'investissement participatif, véritable atout pour mobiliser l'épargne privée et [à] financer les projets locaux tout en renforçant la démocratie locale* », lit-on dans le communiqué de presse. Pour accompagner ces projets, les Sem [Énergies Posit'if](#), [SDESM Énergies](#) et [SIP'EnR](#) proposent leur ingénierie. En tant qu'acteurs territoriaux de développement et d'investissement dans les énergies renouvelables, elles souhaitent offrir « *des solutions opérationnelles aux collectivités et aux citoyens pour accélérer le développement des énergies renouvelables et la transition énergétique* ».

Il est vrai que le temps presse. La Région Île-de-France, présente lors de la signature, fixe pour objectif de passer d'ici à 2020 de 5 à 11 % la production d'énergies à partir d'ENR.

Sur le terrain, de plus en plus de collectivités locales confient à une Sem existante ou nouvellement créée des opérations « participatives ». Ces opérations sont soit conduites directement par la Sem, soit par la prise de participations dans des sociétés de projets dédiées, voire par le biais de la filialisation.

Par Hervé LE DAIN